

Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs éducatifs

- Dates de début et de fin de la mission : 02/05/2016 au 02/01/2017
- Durée de la mission : 8 mois
- Durée hebdomadaire de la mission : 26 heures
- Nom de la structure d'accueil : Point Information Jeunesse de la ville de Nangis
- Adresse postale de la structure d'accueil : Mairie de Nangis – rue Maréchal de Lattre de Tassigny – 77370 Nangis
- Nom d'un référent : Aline KLEIN-ETIENNE
- Coordonnées mail du référent : aline.klein@mairie-nangis.fr
- Coordonnées téléphoniques du référent : 01 60 58 64 98 / 06 72 45 43 89
- Site Internet (le cas échéant) de la structure d'accueil : <http://smjnangis.jimdo.com/infos-jeunesse/point-information-jeunesse-pij/>

Descriptif de la mission

La mission consiste pour le volontaire à :

- Faciliter l'accès des jeunes aux activités de loisirs (culture, sports, animations, ateliers, dispositifs cultures du cœur, chèques loisirs-culture, démarches à réaliser pour s'y inscrire ...)
- Promouvoir l'offre locale d'activités culturelles et de loisirs éducatifs, en réalisant une communication adaptée aux jeunes (Internet, réseaux sociaux, aller à la rencontre des publics jeunes, clips photos-vidéos ...)
- Participer à l'organisation et à la mise en place d'actions initiées par le PIJ et aux animations événementielles municipales (« un été à Nangis », animations d'été, animations hors structure ...)
- Promouvoir, auprès des jeunes, les ressources mises à disposition pour les pratiques culturelles et d'activités de loisirs (salles de danse, salle de répétition musique ...) et valoriser cette démarche en organisant une soirée solidaire musicale et artistique en fin d'année

Accompagnement du volontaire

Le PIJ de Nangis montrera une volonté naturelle à garantir les meilleures conditions pour l'accueil et l'accompagnement du volontaire dans ses missions au sein de la structure.

Le volontaire bénéficiera :

- d'un tutorat identifié
- d'un accompagnement par des professionnels formés à l'information et à l'accompagnement des jeunes
- de l'accès aux locaux dédiés à l'accueil et à l'information des jeunes
- des équipements adaptés (matériel informatique et de bureau, matériel d'animation, mobilier, etc.)
- des supports adaptés à la mission (supports d'information, supports pédagogiques, supports d'animation, etc.)

- d'une connaissance fine et des contacts privilégiés avec l'ensemble des réseaux et structures locales en charge de la jeunesse

Ainsi le volontaire pourra bénéficier de l'accompagnement d'un ou plusieurs professionnels de la jeunesse et mobiliser l'ensemble de ces moyens durant toute la durée de son service civique, aussi bien pour exercer sa mission propre au sein du PIJ que pour s'assurer de conditions de vie adaptées.

Compétences souhaitées

Le volontaire accueilli au Point Information Jeunesse devra être motivé par une action en direction des jeunes. Il devra être curieux et engagé à transmettre, par le biais de l'information, ses connaissances acquises ou à venir.

Formation proposée

La préparation à la mission du volontaire se réalisera par étape, afin qu'il puisse se familiariser avec l'environnement professionnel et les outils proposés. Il sera formé progressivement et accompagné tout au long de sa mission par des professionnels de l'animation et de l'éducation, sensibilisés aux enjeux éducatifs du civisme et de la citoyenneté.

Précision concernant la mission

Le PIJ de Nangis s'engage à couvrir les frais du volontaire. L'équipement nécessaire à la réalisation des missions de volontariat est fourni par la structure d'accueil.